



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

Présents

Enseignants : Mme Rolland, Mme Cotton, M. Laville, M. Chatagnat, M. Exertier
Parents: Mme Staron, Mme Cartalade, Mme Vieau, Mme Ferraris, Mme Genevois
Mairie : Mme Favillier (adjointe aux affaires scolaires)
DDEN : M. Claveri
Sou des Ecoles : Mme Laverdure
CSC Malraux : Mme Bouvier

Absents excusés

Mme Pourchet (IEN)
M. Barthalay (Educateur sportif)
Mme Béal (responsable des affaires scolaires en Mairie)
M. Guerrero (Maire)

Ordre du jour

1. Modification et vote du Règlement intérieur
2. Actions pédagogiques pour l'année 2017/2018
3. Pont de l'Ascension
4. Carnet de liaison à la rentrée 2018
5. Matériel informatique
6. Rythmes scolaires
7. Questions diverses des parents d'élèves
8. Diffusion du compte-rendu

1. Modification et vote du Règlement intérieur

a/ Pour prévenir d'une absence, il faudra désormais écrire un mail à :

- ecolelouvarou@wanadoo.fr
- scolaire@mairie-jarrie.fr (si l'enfant va à la cantine)
- perilouvarou.cscmalraux@gmail.com (si l'enfant va aux TAP)

b/ Les enfants seront accompagnés au portail pour 12h et 15h45 afin de faciliter les deux services de cantine

c/ Remplacement de la ligne « administration de traitement médical en cas de maladie temporaire » par l'annexe 2 du PAI (Administration ou auto-administration d'un traitement médical en cas de maladie chronique)

2. Actions pédagogiques pour l'année 2017/2018

- Patin à glace (CP et CE1)
- Courseton avec l'école de Champagnier
- Ski alpin (classes de CE2 et CM1/CM2) en période 3
- Ecole et Cinéma : 3 séances pour les classes de CP, CP/CE1, CE2, CM1/CM2 et CM2
- Participation au concours des Incorruptibles (CP, CP/CE1, CE2, CM1/CM2, CM2)
- Musique : intervention de Méli-Mômes à partir de janvier 2018
- Musée de peinture (CP, CP/CE1, CE2, CM1/CM2, CM2)
- Gymnase (toutes les classes) : escalade (au CM) et grimpe/badminton (CP et CE)
- Natation à Gavet (CP et CP/CE1) en période 3 et 4
- Spectacle de Noël « Le Petit Prince à travers les étoiles » à l'auditorium du musée de peinture le 15 décembre
- Visite du Musée de la Chimie (classes de CE2 et CM2)
- Classe transplantée USEP « olympique » à Autrans pour les CM2 à l'occasion du jubilé des jeux de Grenoble du 12 au 16 mars 2018



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

- Projet ENS « étang de Jarrie au fil des saisons » pour les classes de CP, CP/CE1 et CE2 (projet financé par le département de l'Isère)
- Projet sur le thème de l'eau pour la classe de CM1/CM2 dans le cadre du contrat de rivière Romanche (projet financé par l'Agence de l'eau et les communes du contrat de rivière Romanche)

3. Pont de l'Ascension

Madame le Recteur nous informe de la modification apportée au calendrier scolaire de l'académie de Grenoble pour l'année 2017/2018 afin de libérer le vendredi 11 mai, lendemain du jeudi de l'Ascension. Cette journée libérée sera rattrapée le **mercredi 4 avril 2018** après-midi et le **mercredi 2 mai 2018** après-midi.

4. Carnet de liaison à la rentrée 2018

L'équipe pédagogique proposera un cahier de liaison en septembre 2018 qui permettra de rassembler les informations concernant l'école. L'édition d'un livret A5 pré-rempli pour chaque élève est envisagée. Une trame de ce carnet a été élaborée en conseil des maîtres. Des modifications pourront être apportées en conseil d'école sur proposition des parents d'élèves, du Sou des écoles et de la mairie.

5. Matériel informatique

Livraison d'un nouveau copieur neuf pendant les vacances de Toussaint.

Tableaux blancs en attente dans les 5 classes.

Dans le cadre de la dotation informatique des écoles, l'équipe enseignante souhaite qu'il leur soit proposé la possibilité d'achat de classe mobile (meuble sur roulettes + ordinateurs portables)

6. Rythmes scolaires

Le décret ministériel du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques offre la possibilité aux communes de repasser à la semaine des 4 jours, sous condition que la majorité des conseils d'école de la commune en aient fait la demande. A ce titre, le conseil d'école de l'école élémentaire du Louvarou sera amené à se prononcer (lors du 2ème conseil ou d'un conseil d'école extraordinaire).

Les parents d'élèves élus feront prochainement passer un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître leur souhait.

Une commission (parents élus au CE + représentants par école + mairie) aura lieu en mairie prochainement afin de statuer sur la prochaine organisation à adopter.

7. Réponses aux questions des parents d'élèves

- Les parents d'élèves élus seront invités en mairie pour aborder les points concernant la municipalité 15 jours avant le deuxième et le troisième conseil d'école, ce qui permettra d'alléger l'ordre du jour des réunions.
- Lors des inscriptions des élèves de CP au mois de mai, une visite de l'école sera proposée aux parents pour connaître les locaux, notamment la future classe.
- Mme Favillier va se renseigner pour le marquage oublié devant l'espace Albert Royer.
- Une demande des enseignants concernant 2 places de parking supplémentaires sera transmise.



- Effectifs pour l'an prochain

Niveaux	CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		Total
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes						5
Effectifs constatés (au 07/11/2017)	27	21	22	16	33	119
Montée pédagogique (automatique)	0	27	21	22	16	86
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	22	27	21	22	16	108
Entrées (directeur)	0	0	1	0	1	2
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	22	27	22	22	17	110

- La transmission des devoirs à l'avance va être réfléchié dans les petites classes. En cas d'impossibilité de les faire si ceux-ci sont donnés du jour pour le lendemain, nous vous remercions de le signaler à l'enseignant par le biais du cahier de liaison.

8. Diffusion du compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion sera transmis par mail aux parents et affiché sur le tableau d'affichage devant l'école.

La séance est levée à 20h20.

L EXERTIER